

B-Jambes: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 58/2013 22/03/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGO4-DPED-direction de la promotion de l'énergie durable

Postal address: Chaussée de Liège 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Marie Schippers, directrice

E-mail: marie.schippers@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486301

Fax: +32 81486304

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=401313

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SPW-DGO4-DPED-direction de la promotion de l'énergie durable

Postal address: Chaussée de Liège 140-142

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

For the attention of: Valérie Martin, attachée

E-mail: valerie.martin@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81486336

Fax: +32 81486303

Internet address: <http://energie.wallonie.be>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SG-département des affaires juridiques-direction du support juridique

Postal address: Place de Wallonie 1 bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333122

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maintenance et développement du site energie.wallonie.be

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Locaux de l'adjudicataire.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le Département de l'Energie et du Bâtiment durable (DEBD) a pour mission de faire diminuer la consommation d'énergie fossile de la Wallonie en incitant le public à utiliser rationnellement l'énergie et à recourir aux sources d'énergie renouvelables. Il participe à la définition et au développement des politiques dans ces matières et coordonne les actions menées pour encourager les bonnes pratiques, aussi bien dans le secteur résidentiel (en ce compris la cible particulière des jeunes) que dans l'industrie et le tertiaire. Le soutien à la recherche et développement et à l'innovation vise aussi à réduire la consommation d'énergie et à développer à moindre coût le recours aux sources d'énergie alternatives. Le DEBD veille par ailleurs à la bonne organisation des marchés régionaux de l'énergie par la rédaction et l'application d'actes réglementaires mais aussi par la contribution à la mise en place de mesures d'accompagnement des clients finaux des marchés régionaux de l'énergie. Pour informer et conseiller le public dans toutes ces matières, le DEBD a créé en 2003 le site <http://energie.wallonie.be> qui a été rénové en décembre 2008. En 2012, le site a enregistré en moyenne plus de 90 000 visites par mois. Le présent marché a pour objet d'assurer la maintenance et l'évolution du site internet <http://energie.wallonie.be>.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Voir point II.1.5

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnementa) Montant du cautionnementLe cautionnement répond des obligations de l'adjudicataire jusqu'à complète exécution du marché. Il est fixé à 5 % du montant initial du marché. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la centaine d'euros supérieure.b) Constitution du cautionnementDans les trente jours de calendrier qui suivent le jour de la conclusion du marché, l'adjudicataire justifie la constitution du cautionnement selon les modalités définies à l'article 5, § 3 du cahier général des charges. La justification, signée par le déposant, devra indiquer au profit de qui le cautionnement est constitué, son affectation précise par l'indication sommaire de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges, ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.c) Défaut de cautionnementLorsque l'adjudicataire est en défaut d'apporter la preuve de la constitution du cautionnement dans le délai susvisé, ce retard donne lieu de plein droit et sans mise en demeure à l'application d'une pénalité de 0,02 % du montant initial du marché par jour de retard. La pénalité ne peut dépasser 2 % du montant initial du marché. Lorsque l'adjudicataire reste en défaut d'apporter la preuve de la constitution du cautionnement après une mise en demeure par lettre recommandée, le pouvoir adjudicateur peut :- soit constituer le cautionnement d'office par prélèvement sur les sommes dues pour le marché. Dans ce cas, la pénalité est forfaitairement fixée à 2 % du montant initial du marché ;- soit appliquer les mesures d'office.d) Libération du cautionnementSur demande écrite de l'adjudicataire, le cautionnement est libérable en 1 fois après la réception définitive de l'ensemble des prestations.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 17, 43 ou 69 (à préciser selon le type de marché) de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux

marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention est attirée sur le fait que : - à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 17, 43 ou 69 précité. - Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, il est à signaler que 1/ les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. 2/ les soumissionnaires enregistrés dans la Banque Carrefour des entreprises (BCE) sont dispensés de produire l'attestation de non-faillite ou de situations similaires. La vérification de ces situations en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application DIGIFLOW qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque Carrefour des entreprises (BCE).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 17, 43 ou 69 (à préciser selon le type de marché) de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention est attirée sur le fait que : - à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 17, 43 ou 69 précité. - Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, il est à signaler que 1/ les soumissionnaires employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. 2/ les soumissionnaires enregistrés dans la Banque Carrefour des entreprises (BCE) sont dispensés de produire l'attestation de non-faillite ou de situations similaires. La vérification de ces situations en sera faite par le pouvoir adjudicateur via l'application DIGIFLOW qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale ainsi qu'à la Banque Carrefour des entreprises (BCE).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En vue de la sélection qualitative, le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre :- une liste de références faisant apparaître sa compétence dans le domaine de la création et de la maintenance de sites internet développés en langage Java ;- les CV et diplôme du personnel qui sera affecté à la réalisation de la mission ;- la part de marché sous-traitée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

O4.04.02-13A21

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 13.5.2013 - 10:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.5.2013 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 90 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 13.5.2013 - 10:00

Place:

Jambes (Namur)

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: - demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux =_ date de prise de connaissance)- demande d' annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision.NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SPW-DGO4-DPED-direction de la promotion de l'énergie durable
Postal address: Chaussée de Liège 140-142
Town: Jambes
Postal code: 5100
Country: Belgium
E-mail: marie.schippers@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81486301
Fax: +32 81486304
Internet address: <http://energie.wallonie.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.3.2013

